



Mariage d'une algérienne avec un français

Par hagar, le **08/05/2008** à **14:36**

Je suis algérienne je veux épouser un français. j'avais envie de vous raconter mon histoire. Un beau jour à l'aéroport de Houari Boumediene notre Histoire est devenue réalité après plusieurs mois de msn, cam, casque, téléphone, sms, photo rien qu'une envie de voir de toucher de vivre avec l'autre mais c'était tellement incroyable d'être amoureuse sans avoir jamais vu l'autre pourtant! nos mamans sont amies depuis longtemps, parlaient de leurs enfants sans savoir ce que le destin réservait! après avoir vu mon chéri j'ai compris que c'était l'homme de ma vie pourquoi attendre puisque c'est lui que j'aime plus que tout il m'a fait la plus belle des déclarations et m'a demandé en mariage une semaine en amoureux nous n'avons pas empêché de préparer notre dossier de mariage pour la mairie en France il repartit avec notre dossier je n'oublierai jamais son départ la souffrance, le chagrin ma vie qui s'arrêtait. notre dossier était incomplet fallait un certificat prénuptial avec le cachet du consulat. Le 5 octobre 2007 nous avons déposé notre dossier de mariage à la mairie de Tourcoing mais fallait encore attendre la publication des banns et le certificat de non opposition c'était trop long on avait décidé de passer le jour de l'an ensemble j'ai déposé un visa touristique avec la formule FEDEX après 4 jours un refus pourtant le dossier était complet visite parentale (ma mère a la résidence à vie). mon chéri est venu nous avons passé le jour de l'an ensemble. Nous nous sommes présentés tout les deux avec le dossier de mariage et le dossier de visa pour projet de mariage avec futur conjoint français afin d'être auditionnés. Mon fiancé rentre au consulat on lui dit qu'il n'y a pas de problème on va vous faire passer une audition avec votre fiancée mais faut appeler le 1573 pour prendre RDV pour une audition il sort du consulat j'appelle "non Melle vous envoyez votre dossier par courrier il est impossible d'obtenir un RDV avec votre fiancé la procédure est ainsi" j'envoie le dossier par courrier avec la formule court séjour. je reçois du dossier il faut un visa long séjour, je reçois le dossier avec la formule long séjour j'ai obtenu un RDV EN TROIS SEMAINES une audition à Hydra dans la grande salle devant 150 personnes derrière un plexi glass plus d'une heure vérification des originaux puis les preuves d'une relation conjointe (photo de nous 2, lettre de nos parents, billets, contrat de location) on m'a dit d'ici la fin du mois d'avril 08 vous allez avoir une réponse et que votre dossier va être

transmit au ministere toujours rien c'est normale?

Par **ABDELKADER**, le 10/05/2008 à 02:27

salam ma soeur!!

enfaite vous aurez du vous marier en algérie apres votre futur mari aurer du faire le changement en france a la préfecture ou il réside ça aurait etait plus rapide pour toi pour avoir un visas long séjour et pour ce qu'il y a pour votre réponse de la part du consulat ils ont tellement de demandes que ça prend du temps mais incha allah je te souhaite le chemin le plus rapide et une réponse positive si ce n'es pas le cas contacte moi par mail dans les jours prochaine je donnerais a votre mari le téléphone d'une association qui pourras lui donner plus d'informations qui sont vraiment utile, lah ysahal